

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du lundi 17 Novembre 2008**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE HUIT, le DIX-SEPT du mois de NOVEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 5 novembre 2008.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOCH, DROUIN à partir du point N°4, WATRIN, MATELIC, MULLER, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, et M. PIERON.

Membres ayant donné procuration: MM. ZIMOCH à M. FOURNIER et M. CORRADI à M. WATRIN.

Absent excusé : M. DROUIN jusqu'au point N°3-2.

Présents sans voix délibérative : Mme D'AMATO et M. LOGNON, FELLY.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30 et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de supprimer le point suivant :

**2-1 - Marchés passés avec la Société COVED et la Société BARISIEN pour la gestion et l'exploitation des déchèteries communautaires - Avenant pour la collecte du bois.**

Le bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte de supprimer ce point à l'ordre du jour.

**1- LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

**1-1 DECISION N° DB 2008-77- OPERATION RAVELEMENT DE FACADES-  
RECONDUCTION DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2009-DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DE LA REGION LORRAINE.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- Décide de reconduire, pour l'année 2009, l'opération « ravalement de façades » mise en œuvre depuis 2005,
- sollicite, auprès de la Région Lorraine, l'attribution de subventions au profit des particuliers qui présenteront des demandes dans le cadre de cette opération et qui s'engageront à respecter le règlement d'intervention élaboré par la Région Lorraine,
- adopte le plan de financement de cette opération pour l'année 2009 (sur la base des demandes présentées au titre de l'année 2008 et en tenant compte des extensions de périmètres adoptées depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008),
- prend l'engagement de mener cette opération à son terme,  
Et s'engage à financer le reste de l'opération sur ses fonds propres

**1-2 DECISION N° DB 2008-78 : OPERATION « RAVALEMENT DE FACADES »-SUIVI ET ANIMATION- RECONDUCTION DE LA MISSION POUR L'ANNEE 2009- DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA REGION LORRAINE.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- Décide de reconduire, pour l'année 2009, l'opération « ravalement de façades » mise en œuvre depuis 2005,
- sollicite, à cet effet, l'attribution d'une subvention auprès de la Région Lorraine pour la mission de suivi et d'animation de cette opération,
- prend l'engagement de mener cette opération à son terme,
- 'approuve le plan de financement prévisionnel,
- et s'engage à financer le reste de l'opération sur ses fonds propres

**1-3- DECISION DB 2008-79- .OPERATION RAVALEMENT DE FACADES : VERSEMENT DE SUBVENTIONS**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions susvisées dans le cadre d'opération « ravalement de façades » aux conditions et aux bénéficiaires indiqués ci-dessus.

**1-4- DECISION DB 2008-80- OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT- VERSEMENT DE SUBVENTIONS.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions susvisées dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » aux conditions et aux bénéficiaires indiqués ci-dessus.

**1-5 – DECISION DB 2008-81 - COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES-ORGANISATION DE PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE DE COMMUNES- CONVENTION.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- accepte cette modification,
- et autorise le Président à signer la convention à passer avec le CLLAJ

**2- GESTION DES DECHETS MENAGERS**

**2-1. MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE COVED ET BARISIEN POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES DECHETERIES COMMUNAUTAIRES- AVENANT POUR LA COLLECTE DU BOIS.**

Le Président sollicite la suppression de ce point.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte de supprimer ce point.

**2-2. DECISION N° DB 2008-82 –ACQUISITION DE CONTENANTS POUR LA COLLECTE SELECTIVE- CHOIX DU FOURNISSEUR.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- autorise le Président à signer le marché à passer avec la société PLASTIC OMNIUM a NANTERRE (92 000) pour l'acquisition de contenants pour la collecte sélective pour un coût total de 7 020,00 € HT soit 8 395,92 € TTC

**3- ADMINISTRATION GENERALE**

**3.1- DECISION N° DB 2008-83 – PERSONNEL COMMUNAUTAIRE- TABLEAU DES EMPLOIS- CREATION D'UN POSTE EMPLOI AGENT ADMINISTRATIF DE 1° CLASSE AFIN DE PERMETTRE LA PROMOTION D'UN AGENT**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité

- Décide de créer un emploi d'adjoint administratif de 1° classe afin de permettre la promotion d'un agent actuellement titulaire au grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

**3-2- DECISION DB 2008-84- INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR-PERCEPTEUR.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité

- Décide d'accorder au receveur municipal de ROMBAS, pour la durée du mandat électif de la Collectivité, l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêt interministériel du 16 Décembre 1983 au taux de 100%.

**4- INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

Le Président donne communication des différents tableaux de bords, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 31/10/2008,
- Tableau de bord financier au 31/10/2008,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/10/2008,
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/10/2008,
- Tableau de bord « opération programmée d'amélioration de l'habitat » au 31/10/2008,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 31/10/2008,



**ROMBAS, LE 18 NOVEMBRE 2008.**

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.